

20.02.2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROMOTION ÉCONOMIQUE 2020-2023 – LE PARLEMENT DOIT APPORTER DES AMÉLIORATIONS

Le Conseil fédéral a adopté aujourd’hui son message sur la promotion économique pour la période 2020-2023. Malgré des arguments bien fondés sur les quatre instruments de promotion du tourisme, le Conseil fédéral n’a pas répondu aux exigences de la branche. Les associations en appellent maintenant au Parlement pour qu’il tienne compte de leurs préoccupations afin de ne pas affaiblir davantage la place touristique Suisse.

Avec une valeur ajoutée brute d’environ 17 milliards de francs et plus de 175'000 équivalents plein temps, le tourisme est l’un des secteurs économiques clés de la Suisse. Différents acteurs et secteurs contribuent à cette valeur ajoutée, conférant au tourisme un caractère transversal distinctif. Cette caractéristique – liée aux tendances mondiales telles que le changement climatique, la numérisation et le changement démographique – pose au secteur du tourisme – en particulier dans les régions de montagne – des défis majeurs qu’il ne peut relever seul. La sauvegarde complémentaire de ce secteur est donc également une mission des pouvoirs publics. Raison pour laquelle les associations touristiques demandent les adaptations suivantes dans le cadre de la promotion économique :

Société Suisse de Crédit Hôtelier (SCH)

Le prêt supplémentaire doit être reconduit parce que l’évaluation de la loi sur les résidences secondaires (LRS) et les ajustements législatifs qui en découlent n’ont pas encore été effectués.

Suisse Tourisme

Le financement de Suisse Tourisme (ST) doit être adapté. ST est tributaire de 240 millions de francs pour la période 2020-2023, seul moyen de poursuivre avec succès le processus de transformation vers le marketing numérique personnalisé.

Innotour

Les ressources financières actuelles d’Innotour (CHF 30 millions pour la période de quatre ans) doivent également être disponibles à partir de 2020. Ces dernières années, la dynamique de l’innovation s’est considérablement accrue. Ce n’est donc pas le moment d’abandonner la voie qui a été suivie.

Nouvelle politique régionale (NPR)

La valeur du Fonds de développement régional doit être préservée.

Les associations touristiques espèrent vivement que le Parlement répondra à leurs demandes et soutiendra ainsi le développement de l'économie touristique suisse.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information:

Fédération suisse du tourisme

Barbara Gisi, directrice, barbara.gisi@stv-fst.ch, +41 79 775 66 10

hotelleriesuisse

Andreas Züllig, président, media@hotelleriesuisse.ch, +41 31 370 41 40

GastroSuisse

Casimir Platzer, président, communication@gastrosuisse.ch, +41 44 377 53 53

Remontées Mécaniques Suisses

Alexander Bernhard, directeur, Alexander.Bernhard@seilbahnen.org, +41 79 158 65 96

Parahotellerie Schweiz

Roger Seifritz, Responsable Parahotellerie a.i., roger.seifritz@reka.ch, +41 31 329 67 67

Conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux de Suisse (CDR)

Marcel Perren, directeur de la CDR, marcel.perren@luzern.com, +41 41 227 17 09

Union des transports publics (UTP)

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP, ueli.stueckelberger@voev.ch, +41 31 359 23 35